

Electricien pour le service Régie Bâtiments (H-F)

Châteauroux Métropole vous informe de la vacance, en interne et en externe, d'un poste d'électricien pour le service Régie Bâtiments (H-F).

À 2h de Paris, la capitale du département de l'Indre est située dans le Berry, au cœur de la Champagne berrichonne, entre la Brenne, pays des mille étangs et le Boischaud sud romantique. La Ville de Châteauroux est classée à la 36^{ème} place des Villes de France où il fait « bon vivre » et fait partie du top 5 des villes de 20 000 à 50 000 habitants.

Ville et Agglomération de Châteauroux portent des projets ambitieux destinés à maintenir cette qualité de vie qui permet d'allier activité professionnelle (développement du parc d'activités d'Eurocity Ozans à vocation internationale, en HQE-Aménagement...) , vie familiale et personnelle (Ville à vélo, pôle gare multimodal...) , activités culturelles, sportives et associatives (complexe aquatique Balsan'éo de plus de 5 000 m², manifestations nationales et internationales...).

PROFIL : Le poste est ouvert aux agents du cadre d'emplois des adjoints techniques.

MISSIONS :

- Participer à la maintenance préventive et curative du patrimoine bâti de la Ville de Châteauroux, de Châteauroux Métropole, de la Ville de Saint-Maur et du CCAS, pour les travaux d'électricité, y compris informatique et téléphonie,
- Réaliser des installations neuves d'électricité courants fort et faible,
- Réaliser les travaux de mise en conformité des installations électriques,
- Contrôler et réparer les éclairages de sécurité et les alarmes incendie,
- Réaliser des branchements électriques dans le cadre de manifestations,
- Réparer l'appareillage électrique (outillage, électroménager, etc ...)
- Participer à l'astreinte électricité (bâtiments, manifestations, parkings, éclairage public et feux de signalisation).

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

Savoirs :

- Titulaire d'un diplôme en électricité (minimum CAP),
- Titulaire des habilitations électriques,
- Connaissances en informatique et téléphonie,
- Connaissance de la réglementation et des normes de sécurité au travail.

Savoir-faire :

- Maîtriser les techniques de diagnostic et de dépannage des installations,
- Réaliser tous les travaux nécessaires à la réalisation d'installations électriques : pose de chemins de câbles, de goulottes, tirage de câbles, raccordement et câblage d'armoires électriques, pose d'appareillages ...
- Assurer la consignation des installations électriques,
- Effectuer les métrés et l'évaluation des besoins d'un chantier,
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Savoir-être :

- Sens du service public et du travail en équipe,
- Sens de l'organisation et de la méthode,
- Esprit d'analyse et d'initiative,
- Dynamisme et motivation,
- Polyvalence,
- Rigueur,
- Disponibilité.

PARTICULARITES ET SPECIFICITES DU POSTE :

- Temps de travail : 38h20 par semaine,
- Horaires de travail : 8h-12h et 13h30-17h10.

- Titulaire du permis B obligatoire,
- Interventions possibles sur l'ensemble des communes de la Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole,
- Port des EPI,
- Participation à l'astreinte bâtiments, du vendredi 8h00 au vendredi suivant, 8h00 – 5 astreintes par an en moyenne,
- Interventions possibles en dehors des heures de travail, en cas de nécessité de service.

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats peuvent s'adresser à Monsieur Rodolphe LABRUNE, Responsable du service travaux d'entretien au 02 54 08 33 97.

L'envoi des candidatures (un CV, une lettre de motivation) est à effectuer directement en ligne sur www.chateauroux-metropole.fr > Les institutions > Recrutement **avant le 21 mai 2021.**

Pour une candidature interne, les agents intéressés doivent retirer sur intranet l'imprimé « fiche de mobilité interne ». Cette demande, accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV, doit parvenir par la voie hiérarchique **avant le 21 mai 2021.**

A défaut, elles peuvent être transmises par courrier à la direction des Ressources humaines, Hôtel de Ville, CS 80509, 36012 Châteauroux cedex.